

<b>Comité du quartier de La Roche</b> <b>Compte-rendu du 16 novembre 2016</b>
--

13 personnes se sont réunies le 16 novembre 2016 à 20h30 dans la salle de l'Orangerie du parc de la Butte aux Grès.

**Ordre du jour :**

- Préparation de la synthèse des activités du quartier pour l'assemblée générale du 9 décembre
- Questions diverses

Avant de commencer, une habitante du quartier demande à avoir un retour sur les différents travaux évoqués au cours de l'année. Elle souhaite également transmettre diverses demandes de voisins concernant l'amélioration du cadre de vie du quartier.

Olivier Garin, ainsi que d'autres participants, rappellent que ces points ne sont pas à l'ordre du jour et que même s'il est effectivement important de faire un retour sur les prévisions de travaux, un temps dédié serait souhaitable à une prochaine réunion pour assurer l'exhaustivité des points à évoquer. Il est rappelé que le comité de quartier n'a pas vocation à recueillir les propositions ou indications ponctuelles de travaux, comme le précise la charte. Toute demande d'amélioration de la voirie sont à transmettre à la mairie, qui les relaiera aux services techniques. Dans le cas de travaux nécessitant un budget plus conséquent, le passage en conseil municipal est de rigueur. C'est en amont du vote du budget annuel qu'il serait pertinent de réserver un temps d'échanges dans ce comité.

**Préparation de l'AG du 9 décembre :**

Le plan de présentation suivant est approuvé :

- bilan reprenant les thèmes abordés au cours de l'année et les actions en cours
- Opération « voisins vigilants », dont le comité de La Roche est à l'origine
- Retour rapide sur les manifestations Essonne verte, fête des voisins et le forum des associations, actions communes à tous les quartiers
- présentation plus détaillée du projet de l'Ardrouillère, spécifique au quartier, sans oublier le parking réaménagé de l'école des Boutons d'Or
- perspectives 2017 : lancement de la phase 1 au parc de l'Ardrouillère (aménagement et sécurisation des abords de l'école maternelle et de la mare attenante), inauguration de la phase 1, organisation d'un vide-maison, organisation de la « fête du cheval », projets d'urbanisme.
- rappel du fonctionnement d'un comité de quartier et renouvellement des membres

Des précisions sont apportées sur la **fête du cheval**, événement historique à Ollainville, dont la tradition s'est perdue il y a quelques années. L'idée est de reproduire une ambiance western en s'appuyant sur diverses animations. Cependant la gratuité des prestations ne pourra certainement pas être maintenue, à moins de trouver des subventions ou des moyens de rassembler des fonds. Le comité des fêtes est en train de chercher un partenaire pour relancer l'action

Concernant l'action « **Essonne verte** », une demande est faite de partager un maximum de photos pour l'AG, certaines ayant été perdues. Transmettre à Jean-Pierre ou Patrick qui les intégreront dans la présentation du quartier.

Projet d'un **vide-maison** : il est suggéré d'interroger les résidents pour mesurer la faisabilité d'un tel événement, le principe étant d'ouvrir son lieu de résidence (jardin ou habitation) à une vente type brocante. Des propositions de dates sont faites : le 26 mars 2017 ou le 23 avril 2017 (weekend des

élections, qui pourrait favoriser la fréquentation du quartier ?).

Une demande est faite concernant la participation, ou tout au moins la consultation, du comité de quartier-la-roche sur les prochains **projets d'urbanisme**, notamment ceux concernant le secteur des Primevères et de la rue des Corlues. Olivier Garin et Muriel Chevron rappellent que tout projet d'urbanisme est voté en conseil municipal et qu'il est normal que le comité et tous les habitants de quartier soient tenus informés de l'avancée des projets. Un participant demande des précisions sur la capacité d'accueil des écoles et sur les moyens mis en œuvre pour anticiper l'arrivée des nouvelles familles. Olivier Garin indique qu'une enquête est systématiquement envoyée aux familles qui se font connaître auprès de la mairie en tant que futurs Ollainvillois.

Autre point évoqué : la proposition d'un développement de système de débit internet type Dslam (boîtier de modems). Les prix sont finalement beaucoup plus importants que ceux évoqués lors de précédentes réunions, puisqu'il est évoqué un coût de 150 000 €, alors que l'arrivée de la fibre est prévue dans deux ans. Il faudra mesurer la pertinence d'un tel investissement à court terme.

Identification des **membres sortants et entrants** du comité de quartier-la-roche :

5 habitants ne souhaitent plus être membres.

3 habitants proposent leur candidature.

Une demande est faite auprès des élus pour développer une communication sur le renouvellement des comités de quartier. Il est proposé de s'appuyer sur les flash infos distribués dans les boîtes aux lettres, sur le site internet, la diffusion SMS, ainsi que sur les panneaux lumineux.

Le 9 décembre prochain, tout l'espace Aragon est réservé à l'occasion de l'AG des comités. Une présentation générale « powerpoint » est prévue.

### **Questions diverses :**

- il est demandé aux élus de faire une relecture des informations diffusées sur le site concernant le ramassage des déchets. Plusieurs coquilles y auraient été repérées.
- Retour questionnaire des comités au forum des associations : seulement 15 ont été restitués, avec a priori peu d'informations exploitables.
- Inondation du ruisseau de la rue de Bizon en juin dernier : qu'en est-il de l'enquête du SIVOA (question déjà évoquée le 10 septembre dernier) ? Olivier Garin indique que la restitution des analyses est en cours.
- Une sécurisation des abords de l'école élémentaire de La Roche est demandée
- Horaires d'ouverture du parc de la Butte aux Grès : peut-on prévoir une plus large amplitude le soir, de manière à ce que les familles rentrant de l'école puissent bénéficier de sa fréquentation ? Muriel Chevron indique que cela implique une modification des heures de travail des gardiens. Une demande est en cours auprès des élus.
- Le comité renouvelle sa demande d'aménagement des trottoirs de la rue de Limours, ainsi que l'élagage de certaines haies pour faciliter le passage. Un courrier de la mairie a été envoyé aux résidents concernés, qui n'ont fait à ce jour aucun retour, ni aucune action.
- Nuisances sonores, notamment les alarmes d'entreprises se déclenchant intempestivement : quel service prévenir ? La mairie ne peut pas intervenir si une localisation ne peut être identifiée. Dans ce cas, prévenir la gendarmerie. Le problème des nuisances sonores (tondeuses, musique excessive...) est régulièrement évoqué dans l'Ollainvillage. Le problème des sirènes et les règles de base de leur installation seront réévoqués.